



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E57524

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 30/01/2004
80 000

Raison sociale : GIRARD PERE ET FILS SARL

8 LE BEUGNON
25570 GRAND COMBE CHATELEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 328 061 635

Téléphone : 03 81 68 80 81

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : girard.sarl25@gmail.com

Responsabilité légale :

GIRARD JEAN-FRANÇOIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Siret : 328 061 635 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4303074-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 2732238204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 2732238204

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/03/2023

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/01/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	31/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.